

CHAPITRE III.

ÉTABLISSEMENT D'UNE DÉCORATION.

Nous allons maintenant exposer, dans tous leurs détails, les opérations de perspective nécessaires à l'établissement d'une décoration. Celle qui nous servira d'exemple a été peinte pour le ballet des *Elfes*, à l'Opéra de Paris.

Plantation des châssis.

(Planche 40.)

337. On commence par établir le plan de la salle que l'on veut représenter; on choisit ensuite une position O pour le point de vue (voir art. 363), enfin on dispose les différents châssis, en ayant égard à la grandeur que l'on veut donner à la scène.

La figure 246 a été établie dans la supposition que les murs étaient coupés à une certaine hauteur, et que la partie supérieure de la salle était vue en dessous. Les lignes des masses des moulures sont, en conséquence, tracées en trait plein, et dans toutes les opérations de per-

spective nous considérerons le géométral comme supérieur au plan d'horizon. Chaque châssis ou plafond est indiqué par un trait res-senti.

Le théâtre de l'Opéra présente douze plans à deux costières chacun. Le premier plan est en partie occupé par des loges intérieures A, A₁ : on ne l'utilise jamais.

Le châssis de front CD est établi à la seconde costière du second plan; on y dessinera le premier pilastre : ses extrémités C et D sont en conséquence données par les rayons visuels des points *c* et *d*.

Le mur *cB* sera représenté sur un châssis oblique CB, dont l'extrémité B doit se trouver sur la droite tracée par l'angle *b* de la loge A, et par un point ω pris de l'autre côté du théâtre, à l'ouverture de la scène. De cette manière on est assuré qu'il ne peut y avoir de découverte pour aucun spectateur. Le point ω est appelé *point de découverte*, et la droite ωB *rayon de découverte*.

On saute le troisième plan, et on place à la seconde costière du quatrième un châssis de front IG. Comme il est destiné à recevoir le dessin du second pilastre, on le limite aux rayons visuels des points *i* et *g*.

Il est nécessaire, pour empêcher la découverte, de placer du second au quatrième plan un châssis oblique GE. Aucune condition ne détermine sa direction d'une manière précise, mais son extrémité E doit se trouver sur le rayon de découverte ωD . On dessinera sur ce châssis le mur *ge*₂ ou plutôt *ge*, car on est obligé de faire la perspective, comme si l'espacement des pilastres s'étendait jusqu'au point *e* situé sur le rayon visuel du point E.

338. Le fond de la salle sera représenté sur une ferme guindée MM₁; elle est placée dans la rue du sixième plan. Ses extrémités sont sur les rayons visuels des points *m* et *m*₁. La position du passage praticable NN₁ est déterminée par les lignes On₂ et On₁, rayons visuels extrêmes des pilastres des arcades des deux côtés.

Un rideau de fond est placé au delà de la ferme en QQ_1 ; ses extrémités sont données par les rayons de découverte ωN , $\omega_1 N_1$.

Le pan coupé de la salle sera représenté sur un châssis oblique JM qui doit lui être à peu près parallèle (voir art. 354). L'extrémité J est sur le rayon de découverte ωI .

Ce châssis contient une porte praticable KL , dont on obtient la position par les rayons visuels des points k et l . Cette porte laisse voir un cabinet usr , qui est représenté par deux châssis, l'un de front US à la première costière du septième plan, l'autre SR à peu près parallèle à sr . Le point S est sur le rayon visuel OS . Les rayons de découverte ωK et $\omega_1 L$ font connaître les points extrêmes R et U .

339. Ces divers tracés doivent être reproduits du côté du jardin. La disposition des châssis y est analogue mais non symétrique, parce que le point de vue n'est pas sur la ligne du milieu du théâtre.

Les points B et B_1 se trouvent sur une même ligne de front. On détermine la direction des châssis obliques $G_1 E_1$, $M_1 J_1$, $S_1 R_1$, de manière que les points E_1 , J_1 et R_1 soient également sur les lignes de front des points E , J et R . Ces correspondances ne sont pas nécessaires, mais elles simplifient le tracé de la figure 247.

On représentera les pilastres et les murs sur les châssis, jusqu'à la hauteur de la corniche : les parties plus élevées seront dessinées sur des plafonds. Deux plafonds VV_1 , WW_1 sont en conséquence placés l'un au second plan, l'autre au quatrième, pour prolonger et relier les châssis de front. Un troisième XX_1 continue vers le haut la ferme du sixième plan. Nous dirons plus loin comment on détermine leur longueur et leur hauteur.

Une grande partie du rideau de fond QQ_1 n'est pas vue du point O ; on devra néanmoins assujettir toute sa perspective à ce point. L'unité du point de vue est, en effet, nécessaire à l'harmonie d'une composition. Cette observation est applicable aux châssis obliques et aux plafonds.